



MUNICIPALITÉ DE
**Saint-Pierre-
les-Becquets**

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité

QUE : le conseil municipal de Saint-Pierre-les-Becquets, à sa séance ordinaire du 3 mars 2026, adopté le règlement 2026-04 concernant la nouvelle tarification pour les services municipaux.

no : 2026-04

Tarification pour les services municipaux 2026-04

Le règlement est disponible à la mairie.

Le but de ce règlement est de mettre à jour les prix des services municipaux.

DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets, ce 13 mars 2026.

Martine Lafond,
directrice générale et greffière-trésorière

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Saint-Pierre-les-Becquets, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h 30, le treizième jour du mois de mars deux mille vingt-six, à chacun des endroits suivants, savoir : bureau municipal et sur le site internet.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13 mars 2026.

Martine Lafond,
directrice générale et greffière-trésorière